



# CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/COP11/Doc.20.1  
31 juillet 2014

Français  
Original: Anglais

11<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Quito, Équateur, 4-9 novembre 2014  
Point 20.1 de l'ordre du jour

## MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 2012-2014

### Résumé

Le présent document est un rapport d'étape sur les activités relatives à la mise en œuvre du Programme de travail sur le renforcement des capacités 2012-2014 depuis la COP10.

Les principales activités examinées incluent :

- L'élaboration du Manuel de la Famille CMS pour les correspondants nationaux;
- La formation régionale précédant la COP;
- L'établissement de la communauté en ligne de la CMS;
- L'intégration dans les processus liés aux SPANB; et
- Le recrutement de nouvelles Parties

## MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 2012-2014

(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

### Informations générales :

1. Le Programme de travail sur le renforcement des capacités 2012-2014, adopté à la dixième session de la Conférence des Parties, a pour but de réaliser trois éléments de programme essentiels, à savoir, de *publier le Manuel de la Famille CMS pour les correspondants nationaux*, d'*élaborer des programmes de formation nationaux et/ou régionaux dans le domaine du renforcement des capacités*, et d'*améliorer l'évaluation et l'état d'avancement des activités liées au renforcement des capacités*.

2. Le succès de ces activités, conformément à la Stratégie de renforcement des capacités énoncée dans le document UNEP/CMS/Conf.9.30, a été recherché en tenant compte d'un certain nombre de critères, pour faire en sorte que les activités liées au renforcement des capacités soient réalisées dans le respect des idéaux de la CMS et des objectifs du Plan stratégique. Plusieurs activités liées au renforcement des capacités ont été menées à bien, en collaboration avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ayant trait à la biodiversité et avec le PNUE. Les activités de renforcement des capacités ont été réalisées en utilisant une approche partant de la base.

3. Le renforcement des capacités institutionnelles a été effectué par un partage continu des connaissances entre les Secrétariats de la Famille CMS, ainsi que le Comité permanent, le Conseil scientifique et les organes consultatifs des instruments de la CMS. Des activités de formation sur mesure ont utilisé le matériel disponible sur le renforcement des capacités, tel que le Kit de formation sur les voies de migration et le Manuel pour les correspondants nationaux de la CMS et ses instruments.

4. Des contributions spéciales ont fourni la base de la formation régionale. Durant la période 2012-2014, la plupart des activités liées au renforcement des capacités ont pu être réalisées grâce au généreux soutien financier du Fonds ENRTP. L'accord de coopération stratégique ENRTP entre la Commission européenne et le PNUE a contribué à la mise en œuvre des activités dans le cadre du projet intitulé : « Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et des instruments de la Famille CMS dans différentes régions et différentes langues, au moyen d'un renforcement des capacités ».

### Activités de renforcement des capacités réalisées durant la période 2012-2014 :

#### *Élaboration du Manuel de la Famille CMS pour les correspondants nationaux*

5. Le Manuel est un outil de référence pour guider les correspondants nationaux en ce qui concerne leurs rôles et leurs responsabilités au niveau national, ainsi que sur le plan multilatéral. Les contributions de toutes les parties prenantes ont permis d'avoir une compilation exhaustive d'idées qui a abouti à la création de cet outil de référence bien équilibré, afin d'aider les correspondants nationaux à contribuer plus efficacement à la mise en œuvre des instruments de la Famille CMS.

6. Le Manuel donne des informations générales sur la Convention, les responsabilités des correspondants nationaux et les procédures de négociation, ainsi que sur la mise en œuvre au

niveau national et l'établissement des rapports nationaux. Il facilite également la préparation des correspondants nationaux pour les réunions relatives à la CMS.

7. Peu après son achèvement en 2013, le Manuel a été présenté aux correspondants nationaux de la CMS et de l'AEWA dans la région africaine. Cinquante-et-un participants venant de 27 pays d'Afrique anglophone et francophone ont reçu une formation utilisant ce nouvel outil. L'atelier de formation a été accueilli par le gouvernement d'Afrique du Sud, en même temps que la réunion de l'Initiative africaine et la réunion sur le Plan stratégique de la CMS. Ces ateliers ont été essentiels pour améliorer la participation de la région africaine aux réunions de la COP. D'autres initiatives sont requises pour fournir à toutes les régions des outils cohérents et des opportunités en matière de formation. La CMS a l'intention de continuer la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités prévues pour la prochaine période triennale. De même, il est prévu dans le cadre des projets ENRTP et ACP de renforcer les synergies et la collaboration entre les différents AME et, en particulier, au sein de la Famille CMS.

*Négociation et formation préparatoire régionales spécifiques en vue de la COP11 pour les correspondants nationaux d'Amérique latine, du Pacifique, d'Afrique et d'Asie centrale*

8. Au cours des mois précédant la COP11, le Secrétariat de la CMS a organisé, avec différents partenaires, quatre ateliers préparatoires dans plusieurs régions du monde, du même type que la réunion organisée en Afrique du Sud. Le principal objectif de ces ateliers était d'apporter un enseignement aux correspondants nationaux concernant les documents, les actions et les questions importants avant la réunion de la COP. Le résultat souhaité était d'améliorer la capacité de participation des participants aux négociations, dans les zones où la présence de la CMS est plus faible.

9. Le programme des réunions précédant la COP, tenues en août et septembre 2014, a mis l'accent sur la préparation de la réunion de la COP11. Le contenu du programme des ateliers a été axé sur la présentation des documents et des activités importants pour la réunion de la COP11. Dans les régions où le Manuel n'a pas encore été introduit (Amérique du Sud, Pacifique et Asie centrale), des présentations et une formation sur cet outil ont été inclus.

*Établissement de la communauté en ligne de la CMS*

10. En collaboration avec le projet de site Internet de la Famille CMS, une communauté en ligne sur le renforcement des capacités a été créée. Le principal objectif de la communauté en ligne des correspondants nationaux de la Famille CMS est d'aider les correspondants nationaux à remplir leurs nombreuses fonctions, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la CMS et de ses instruments. La communauté en ligne fournit des informations provenant du Manuel de la Famille CMS, ainsi que des informations actualisées sur les événements au sein de la Famille CMS.

11. La communauté en ligne sert également de réseau permettant de relier les correspondants nationaux en dehors des réunions. La plateforme vise à encourager la participation, y compris des débats informels sur les thèmes traités par la CMS, en offrant un ensemble équilibré d'informations, de gestion des connaissances, de communications et de constitution d'un réseau de relations. Le but est de créer une plateforme par laquelle les correspondants nationaux peuvent se soutenir mutuellement, en apprenant d'une manière coopérative au travail.

*Améliorer l'intégration dans les processus liés aux SPANB*

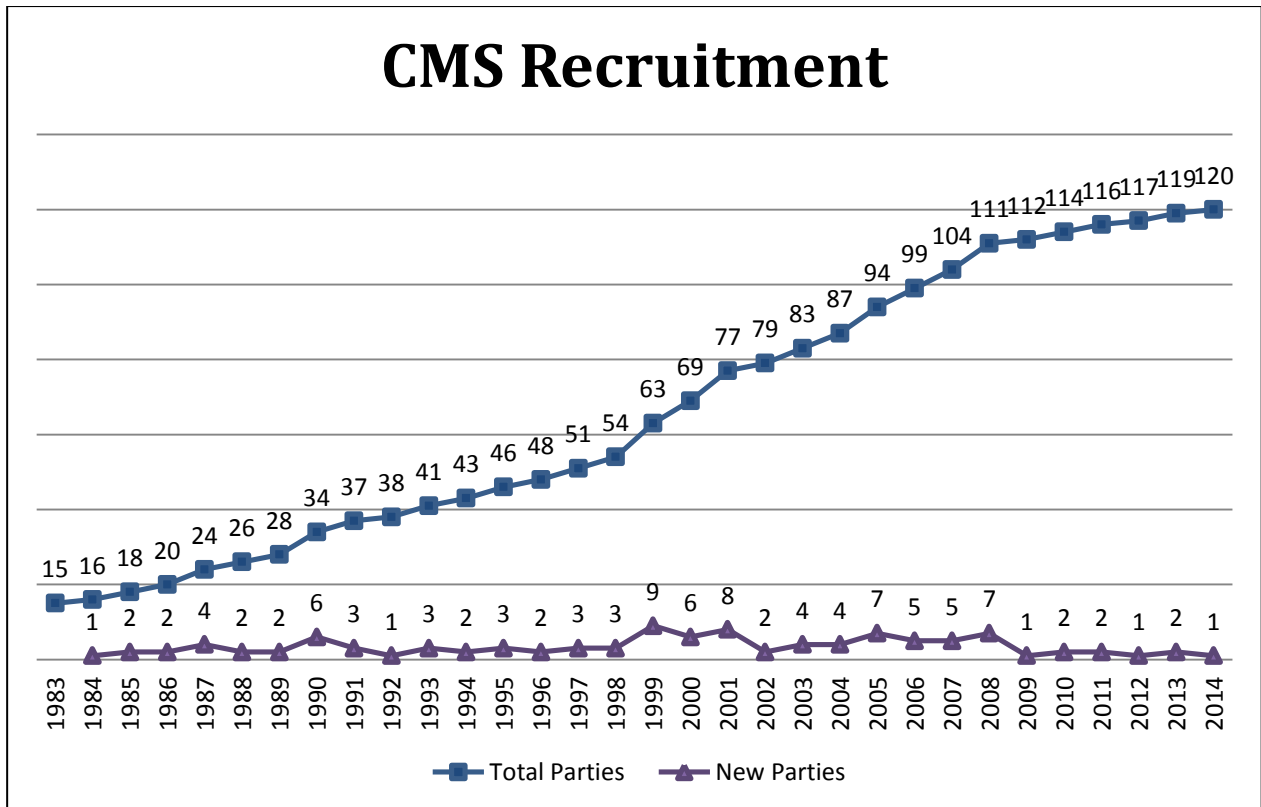
12. Durant la COP10, tenue en novembre 2011, le Secrétariat a élaboré des lignes directrices visant à fournir des orientations aux Parties à la CMS et aux États de l'aire de répartition sur les questions plus larges relatives à la conservation de la biodiversité. Les lignes directrices adoptées sont axées sur « l'intégration des espèces migratrices dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) ». Concrètement, il s'agit de stratégies et d'actions pour préserver et utiliser de manière durable les espèces migratrices, conformément aux dispositions de la CMS, y compris la planification de politiques générales dans chaque pays pour obtenir le soutien politique et les ressources financières nécessaires. Des orientations semblables ont été fournies par la CITES à ses Parties.

13. Pour renforcer les synergies entre les AME relatifs à la biodiversité et faciliter ainsi une approche harmonisée et intégrée dans la révision et la mise en œuvre des SPANB, le Bureau régional du PNUE pour l'Afrique, en collaboration avec les secrétariats des AME relatifs à la biodiversité, a organisé un atelier de trois jours pour la région africaine. Les participants ont été les correspondants nationaux de la CMS, de la CBD, de la CITES et du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA), et ont élaboré des lignes directrices sur la façon dont les SPANB pourraient faire partie intégrante des politiques et de la planification gouvernementales intersectorielles, et sur la façon dont ils pourraient être adoptés ou appuyés par d'autres secteurs de la société.

*Recrutement de nouvelles Parties*

14. Le recrutement de nouvelles Parties est essentiel pour assurer la croissance de la Convention. L'un des principaux objectifs de la Convention est d'encourager la coopération entre les pays, en faveur de la conservation des espèces migratrices. Ceci est plus facile à réaliser lorsque le plus grand nombre possible de Parties y participent à l'échelle mondiale. En recrutant des nouvelles Parties, la Convention peut accroître son influence et couvrir des zones plus vastes. Le résultat est davantage d'actions concertées pour préserver les espèces migratrices partout dans le monde.

15. Le graphique ci-après montre l'adhésion des Parties à la CMS au fil du temps:



16. La CMS compte quatre nouvelles Parties qui ont adhéré à la Convention depuis la dernière COP. Le nombre total de Parties s'élève aujourd'hui à 120. Le Zimbabwe, les îles Fidji, le Swaziland et le Kirghizistan sont les nouvelles Parties à la CMS. D'autre part, une attention particulière a été accordée aux pays non Parties à la Convention en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie du Sud-est (Vietnam, Malaisie et Thaïlande) et au Moyen-Orient. Des efforts particuliers ont été prodigués en ce qui concerne le Brésil, la Fédération de Russie et la République populaire de Chine et, plus récemment, la Colombie, le Guatemala, la République dominicaine, l'Afghanistan et le Botswana.

**Action requise :**

La Conférence des Parties est priée de :

- (a) Prendre note des progrès accomplis et de conseiller le Secrétariat, selon que de besoin, dans sa mise en œuvre des activités liées au renforcement des capacités durant cette période intersessions.
- (b) Travailler en étroite collaboration avec les correspondants nationaux qui s'occupent des AME relatifs à la biodiversité, en particulier la CBD et la CITES, dans leurs régions respectives, pour s'assurer que les correspondants nationaux jouent un rôle proactif et sont en contact avec leurs homologues, afin d'examiner plus avant la question de l'intégration des mesures de conservation des espèces migratrices dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) et la réalisation des objectifs et des programmes nationaux relatifs à la biodiversité au niveau national.